

LE CORSIÉRAN

Bulletin d'information de la Municipalité

de Corsier-sur-Vevey

www.corsier-sur-vevey.ch

corsier
vevey



n°150

décembre 2025

Chères Corsiéranes, Chers Corsiéran,

À l'approche des fêtes et dans cette période précédant les prochaines élections communales, la Municipalité souhaite partager un regard synthétique sur ces quatre ans et demi de travail collectif.

Durant cette législature, plusieurs projets ont été menés à bien : certains visibles au quotidien, d'autres plus techniques mais indispensables pour assurer le bon fonctionnement de la Commune. Certains ont apporté une dimension plus ludique à notre cadre de vie, tandis que d'autres se sont inscrits dans des démarches intercommunales ou régionales, illustrant l'importance de coopérer au-delà de nos frontières locales. Plusieurs dossiers restent en étude ou en chantier, témoignant de notre volonté d'agir avec cohérence, prudence et vision pour l'avenir.

Nous tenons à remercier vivement toutes celles et ceux qui contribuent à la vie de la Commune : conseillères et conseillers, sociétés locales, ainsi que les employées et employés communaux. Leur implication, souvent discrète mais essentielle, permet à notre communauté de rester vivante et dynamique. Nous remercions également la population pour la confiance accordée tout au long de ces années. La Municipalité s'efforce en permanence de rechercher un équilibre dans la gestion des affaires communales, dans un esprit de loyauté, d'écoute et de service public.

À l'occasion des fêtes de fin d'année, nous adressons nos vœux les plus chaleureux à chacune et chacun. Que cette période apporte joie et sérénité, avec une pensée particulière pour les personnes pour qui Noël est plus difficile. Souhaitons que l'année à venir apporte élan, énergie et espoir.

La Municipalité se réjouit de poursuivre son mandat avec engagement et détermination, au service du bien-être de la commune et de ses habitants.

La Municipalité



trait-d'union

MUNICIPALITÉ

DÉPART HERVÉ LINIGER ■

Le 31 octobre dernier, M. Hervé Liniger a quitté l'exécutif corsiéran en raison d'un départ de la Commune. Nous lui souhaitons plein succès pour la suite de son parcours et lui exprimons toute notre gratitude pour son engagement constant, son professionnalisme et ses compétences dans la gestion de nombreux dossiers traités durant ces cinq années au sein de la Municipalité. Ce départ survenant à moins de six mois des prochaines élections communales, la Municipalité ne procèdera pas à une élection complémentaire pour repouvoir le poste vacant.

AU VILLAGE ...

HORAIRES DE FÊTE

ADMINISTRATION ■

Fermée du vendredi 19 décembre 2025 à 11h00 au lundi 5 janvier 2026 à 08h00.

DÉCHETERIE LA PLANIE ■

(Parc Chaplin, emplacement des déchets spéciaux)

Ouverte uniquement les 26, 27, 29 et 31 décembre 2025 de 09h30 à 11h30. Horaires normaux dès le 3 janvier 2026.

DÉCHETERIE PRAZ-LIBON ■

Fermée le 19 décembre à 11h00 et le 24 décembre à 12h00 ainsi que les jours fériés.

Se référer à la circulaire des déchets 2025.



VENDANGES 2025

VIGNE COMMUNALE ■

C'est dans une ambiance conviviale que, le samedi 27 septembre dernier, des collaborateurs et municipaux de la Commune ont pris part aux vendanges de la vigne communale.

Les conditions climatiques de cette année ont été idéales et la récolte est prometteuse : beaucoup de soleil, peu de pluie, un épisode de sécheresse sans conséquence négative et une légère pluie en fin de saison n'a pas altéré la qualité du raisin.

Nous remercions chaleureusement Martial Neyroud, vigneron-tâcheron, pour son accueil et sa disponibilité.



SEMAINE DE LA DURABILITÉ

BILAN POSITIF ■

Du 6 au 11 octobre, les communes de Corseaux et Corsier-sur-Vevey ont accueilli la Semaine de la durabilité, organisée en partenariat avec Bio-Eco. Cette édition a rassemblé les habitant-e-s des villages et des alentours autour d'activités, d'ateliers et de rencontres dédiés à la transition écologique et à la durabilité.

Tout au long de la semaine, les participant-e-s ont pu découvrir des initiatives locales et échanger sur des thématiques essentielles telles que l'alimentation, la biodiversité, l'énergie et la gestion des déchets. Entre balades dans le vignoble, ateliers de plantation au Parc Chaplin, expositions, conférences inspirantes et projections, chacun a pu trouver matière à réflexion et à action.

Un grand merci à toutes les personnes, associations et partenaires ayant contribué à la réussite de cette semaine. Grâce à votre engagement, Corseaux et Corsier-sur-Vevey confirment leur volonté commune d'agir concrètement pour un avenir plus durable.



CARTONS

RESPECTONS LES RÈGLES D'USAGE ■

Pourquoi faut-il découper les cartons avant de les jeter dans un molok ?

Lorsqu'un carton n'est pas découpé ou aplati, celui-ci occupe un volume considérable dans le molok avec du vide et de l'air.

Le container est ainsi plus vite rempli et ceci augmente le nombre de collectes nécessaires, coûte plus cher à la collectivité et génère plus de pollution (camions de ramassage, CO₂, etc.).

Ce qu'il faut faire :

- Aplatissez ou découpez les cartons avant de les déposer dans le molok ;
- Retirez le plastique ou polystyrènes ;
- Insérez-les bien pour ne pas bloquer l'entrée du conteneur.

Résultat :

- Davantage de place ;
- Moins de trajets de camions ;
- Plus de déchets qui traînent à côté ;
- Un village propre, efficace et des coûts réduits pour tous.

Merci de votre implication.



RÉUSSIR SA RETRAITE

FORMATION 2026 ■

L'Association régionale de la Riviera pour la Préparation à la Retraite organise depuis plus de 40 ans, des cours de préparation à la retraite pour aborder plus sereinement cette nouvelle étape de la vie.

Différents parcours de formation adaptés à l'âge, à la situation et aux besoins des participants sont proposés. Plus d'informations sur www.arpr.ch.



ROUTES EN HIVER

DÉNEIGEMENT ROUTES ■

Nous vous rappelons que les conditions normales de circulation ne peuvent être maintenues en permanence en cas de neige et de verglas. Il appartient donc à chacun d'adapter sa conduite aux conditions constatées ou présumées de l'état de la route et d'équiper son véhicule en accord avec les règles de sécurité.

- la Commune déblaie en premier lieu les axes principaux et ensuite les chemins secondaires. Les trottoirs sont nettoyés au fur et à mesure des possibilités.
- pour les chemins privés, il convient de faire appel à un paysagiste ou à une entreprise de génie civil, possédant en général des véhicules de déneigement.

DÉNEIGEMENT VÉHICULES ■

Nous vous rappelons également que, selon la Loi fédérale sur la circulation routière, les plaques de contrôle doivent être lisibles, les dispositifs d'éclairage, les vitres et les rétroviseurs doivent être propres et les pare-brises, toits et vitres latérales doivent être déneigés.

STATIONNEMENT ■

Chaque année, dès les premières neiges, il est constaté que des véhicules sont souvent mal stationnés, ce qui cause de nombreuses difficultés aux chauffeurs des véhicules de déblaiement. Il est donc important de rappeler les directives suivantes :

- les véhicules ne doivent pas être parqués sur les trottoirs, sauf aux endroits prévus à cet effet. Dans tous les cas, un espace de 1,50 mètres

doit être disponible pour les piétons ;

- les véhicules parqués en bordure de chemins ou de routes doivent être enlevés chaque jour, afin de permettre le déblaiement de la neige ;
- le passage des engins de déneigement ainsi que des services d'urgence (ambulances, véhicules du feu, police) doit être garanti.

Il est donc interdit de stationner dans les carrefours ou en bordure de chaussée. Dans tous les cas, il est impératif de récupérer son véhicule dès le lendemain matin.

L'inobservation de ces directives justifiera le recours à Police Riviera, voire à l'enlèvement du véhicule aux frais de son propriétaire.



APPRENTISSAGE

«APP-APP» ■

Durant l'année scolaire 2024-2025, 64 apprentis de la région ont pu être pris en charge dans le cadre du programme AppApp, soutenu financièrement par la commune. Un sondage a par ailleurs été réalisé après les examens finaux et a montré un taux de réussite du CFC stable, de près de 90%.

De manière générale, le nombre d'apprentis dans la région reste stable en comparaison avec l'année scolaire précédente, ce qui marque une nouvelle fois le fort besoin de soutien.

L'année 2024-2025 a été marquée par la mise en place de groupes d'appui spécialement dédiés aux apprentis assistant-e-s en pharmacie. Ce dispositif répond à un besoin important de soutien identifié dans ce domaine, permettant ainsi à 15 apprentis – toute région confondue – d'avoir pu bénéficier de l'accompagnement d'AppApp.

APE

FIN D'ACTIVITÉ ■

L'Association des Parents d'Elèves du Cercle de Corsier a décidé de mettre un terme à son activité de manière définitive dès la fin de l'année, en raison du manque d'intérêt et d'engagement des parents du Cercle.

La dissolution a été formalisée lors de l'assemblée générale du 1er octobre 2025.

La Municipalité remercie l'Association pour l'excellent travail accompli au fil des années, pour son engagement et son dévouement qui a grandement contribué au lien entre parents et établissement scolaire.

VMCV

HORAIRES 2026 ■

Dès le 14 décembre 2025, les VMCV optimiseront leur réseau de bus, renforceront l'offre et introduiront de nouvelles connexions pour faciliter vos déplacements quotidiens.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur www.horaire2026.vmcv.ch.

ORDURES MÉNAGÈRES

NOUVEAU JOUR DE RAMASSAGE

Nous vous informons que, dans les quartiers où le ramassage porte-à-porte des ordures ménagères est encore en vigueur, celui-ci sera désormais effectué les **LUNDIS à partir de janvier 2026**, au lieu du vendredi actuellement. (se référer au calendrier annuel sur l'évacuation des déchets pour connaître les adaptations en cas de jours fériés).

Nous précisons que les moloks continueront d'être vidés chaque vendredi par l'entreprise RETRIPA, afin d'éviter qu'ils ne soient pleins durant le week-end.

POLICE RIVIERA

NOUVEAU RÈGLEMENT ■

Le 10 avril dernier, l'ASR a adopté une nouvelle version du Règlement général de police. Cette révision intègre notamment un nouvel article 30bis, introduisant une disposition spécifique concernant les campagnes de porte-à-porte impliquant une collecte d'argent.

Cette mesure vise à protéger les citoyennes et citoyens contre d'éventuelles escroqueries et à garantir la légitimité des campagnes menées.

Le texte complet du Règlement général de police, incluant cette nouvelle disposition, est disponible sur le site internet de l'ASR.

La Municipalité vous invite l'ensemble des citoyens à prendre connaissance de cette mise à jour afin d'être pleinement informés des règles désormais en vigueur.



LA CAPOEIRA

NOUVEAU À CORSIER ■

La capoeira est un sport et une culture du Brésil, un art martial chorégraphié qui se pratique de manière pacifique et respectueuse. Ce sport développe la maîtrise du corps, l'agilité, la coordination des mouvements et le sens du rythme. Il est accessible à toutes et à tous. Venez pratiquer la Capoeira !

Infos : www.bantubrasilcapoeira.ch

À NE PAS MANQUER

STÉ DÉVELOPPEMENT ■ LES FENÊTRES DE L'AVENT

Se donner le temps du partage, en toute simplicité, chez les habitant·e·s du village. La Municipalité vous attend sous sa fenêtre **le lundi 1^{er} décembre dès 19h00**.

Découvrez le calendrier complet sur sd-corsier.ch/agenda.

Ne manquez pas de venir écouter les deux concerts à cette occasion:

Sofia de Salis et Albert Pia, artistes de renommée internationale, vous enchanteront par un programme mêlant flûte et guitare.

**Samedi 6 décembre
17h15 ■ Temple de Corsier**

Les Corses des Alpes reviennent nous émerveiller avec leur polyphonies somptueuses.

**Samedi 20 décembre
20h00 ■ Temple de Corsier**

STÉ DÉVELOPPEMENT ■ NOËL AU VILLAGE

Nous vous attendons nombreux pour fêter Noël au Village qui débutera avec la chantée des enfants de l'école, suivi de la distribution des cadeaux par le père Noël.

Chacun·e est invité·e à partager un vin chaud, une tasse de thé ou croquer un biscuit.

**Mercredi 17 décembre
Dès 18h00 ■ Grande salle**

SENIORS À CORSIER ■ CAFÉ-RENCONTRES

Rejoignez les Seniors à Corsier aux cafés-rencontres du lundi après-midi.

Moment d'échange, découvertes, jeux, projets de sorties ou autres.

Programme et infos: seniorsacorsier@vtx.ch - tél. 079 423 23 31.

**Lundi de 14h00 à 16h00 ■
Foyer paroissial**

PAROISSE DE CORSIER-CORSEAU ■ NOËL ENSEMBLE

La Paroisse réformée de Corsier-Corseaux vous invite à célébrer Noël ensemble.

Renseignements et inscriptions jusqu'au **10 décembre** (places limitées): noel.paroisse.cc@gmail.com - 079 764 91 67.

**Mercredi 24 décembre
Dès 18h30 ■ Foyer paroissial**



CONTACTS

Commune de Corsier-sur-Vevey

Rue du Château 4
CH-1804 Corsier-sur-Vevey
Tél. +41 21 925 92 90

Office de la population
+41 21 925 92 92

Trait d'Union
Tél. +41 79 373 47 65

trait-d'union

trait-union@corsier-sur-vevey.ch
www.traits-union-corsier.ch